

**INSTALLATION**

**FRANÇAIS**

**AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE :**

- **POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT** au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit est bien coupé avant de procéder à l'installation ou à l'entretien du luminaire!
- Installer ou utiliser conformément aux codes de l'électricité en vigueur.
- À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien.
- Ce produit est conçu pour l'intérieur, à un endroit sec.

**REMARQUE :**

- Ce produit doit être utilisé avec des produits de la gamme LevNet RF<sup>MC</sup> à 902 MHz de Leviton<sup>MD</sup>.
- Il pourrait être plus pratique de lier les dispositifs sans fil au transmetteur de commande avant son installation définitive.

**DESCRIPTION**

Le transmetteur de commande sert à relier sans fil un circuit à un ou plusieurs autres. Il contrôle la tension d'un de ces circuits et en transmet l'état à des récepteurs connectés aux autres. On peut l'utiliser avec des dispositifs câblés, comme des interrupteurs, des détecteurs d'occupation ou des photocellules, pour en étendre la portée au-delà du câblage régulier.

**CARACTÉRISTIQUES**

- **Facilité d'utilisation** - aucun parcours de fils requis.
- **Portée fiable** - identificateur unique qui fait en sorte que les transmetteurs n'activent que les récepteurs voulus.
- **Économies d'énergie** - réduction de la facture énergétique en utilisant les transmetteurs pour le délestage ou la régulation efficace de la température (en reliant un récepteur-relais aux appareils d'éclairage, de chauffage, de climatisation ou autres, ceux-ci se commutent en même temps que n'importe quel autre dispositif commandé).
- **Commande sans fil simplifiée** - régulation économique de la température, fonctionnement de moteurs réciproques et activation d'un circuit secondaire en fonction de l'état du circuit principal.
- **Polyvalence** - commutation d'un ou de plusieurs appareils au moyen d'un interrupteur existant et détection de l'état d'alimentation d'un dispositif pour le transmettre à un récepteur relié à un autre.

**DISPOSITIFS COMPATIBLES**

- WSD05-9D0
- WSD20-9D0
- WSP20-9D0
- WSS20-G9N
- WSS20-N9N
- WSG15-D9W
- WSG15-S9W

**PROFILS ENOCEAN (EEP) :**

- 1 - A5-3F-01 - Prolongateur de commande (par défaut)

**CERTIFICATIONS**

- **ETL:** UL 60730 (É.-U.)
- **ETL:** CSA c22.2 no14-05 (Canada)
- **CE:** CEI 60730
- **ETL:** UL 2043 (plénums)
- **IEC** 61000-4-5 (surtensions)
- **FCC:** SZV-STM300U (É.-U.)
- **IC:** 5713A-STM300U (Canada)

**MATÉRIEL REQUIS**

- Tournevis ordinaire/Philips
- Connecteurs/capuchons de connexion
- Ruban isolant

**CHOIX DE L'EMPLACEMENT**

La fiabilité à long terme et la qualité des signaux sans fil sont fortement influencées par l'emplacement du transmetteur. Il faut donc le choisir avec soin. Pour un fonctionnement radio optimal:

- l'antenne doit être bien allongée et ne pas être à proximité d'éléments métalliques;
- le transmetteur doit être à une certaine distance de pièces ou d'appareils électroniques susceptibles d'en perturber le fonctionnement, comme les extrémités de tubes fluorescents, les transformateurs/blocs d'alimentation, les moteurs, etc.;
- le transmetteur ne doit pas être installé dans un boîtier métallique;
- le transmetteur doit être installé à une bonne hauteur et de façon à ce que son rayon d'action ne soit pas obstrué par du métal, du béton ou d'autres matériaux denses;
- les conditions environnementales prescrites en matière de température et d'humidité doivent être respectées;
- on peut se servir d'outils d'évaluation sur le terrain pour déterminer les meilleures options possibles.

**INSTALLATION**

- AVERTISSEMENT : POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT** au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit est bien coupé avant de procéder à l'installation.
- PLANIFICATION :** déterminer les meilleurs emplacements pour le transmetteur et les récepteurs utilisés. Procéder à des essais afin de confirmer le fonctionnement des dispositifs avant de passer à leur installation définitive.
- RACCORDEMENTS :** relier le transmetteur de commande au circuit conformément au schéma de câblage et aux codes locaux de l'électricité. Rétablir le courant.
- ASSOCIATION :** suivre les directives qui accompagnent les récepteurs utilisés. Enfoncer le bouton MENU pour envoyer un signal de liaison.
- VÉRIFICATION :** suivre les directives de la section MODE DE VÉRIFICATION DES ASSOCIATIONS (voir ci-dessous).

**DIRECTIVES D'ASSOCIATION**

Se reporter aux directives qui accompagnent les récepteurs utilisés pour obtenir plus de détails. Enfoncer le bouton MENU du transmetteur pour envoyer un signal de liaison.

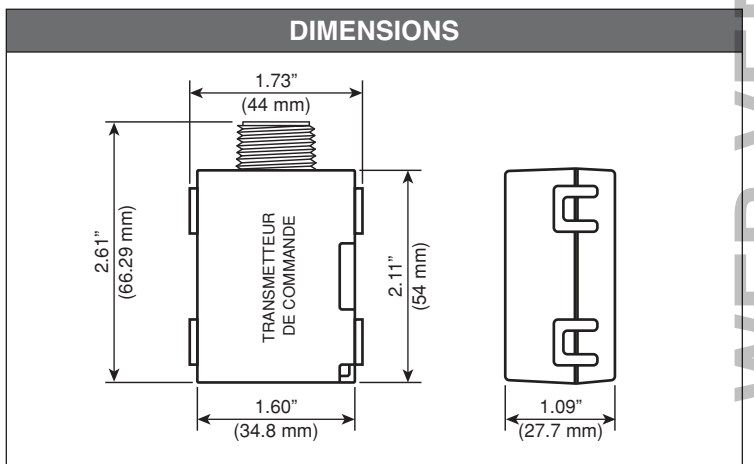
**MODE DE VÉRIFICATION DES ASSOCIATIONS**

Certains récepteurs peuvent répondre au mode de vérification des associations. Le cas échéant, une fois les liaisons effectuées, appuyer cinq fois sur le bouton MENU du transmetteur pour l'activer. En appuyant de façon subséquente sur le bouton MENU, on fait en sorte que les récepteurs visés se commutent à fin de :

- 1) confirmer la liaison avec le transmetteur;
- 2) vérifier la fiabilité des communications sans fil.

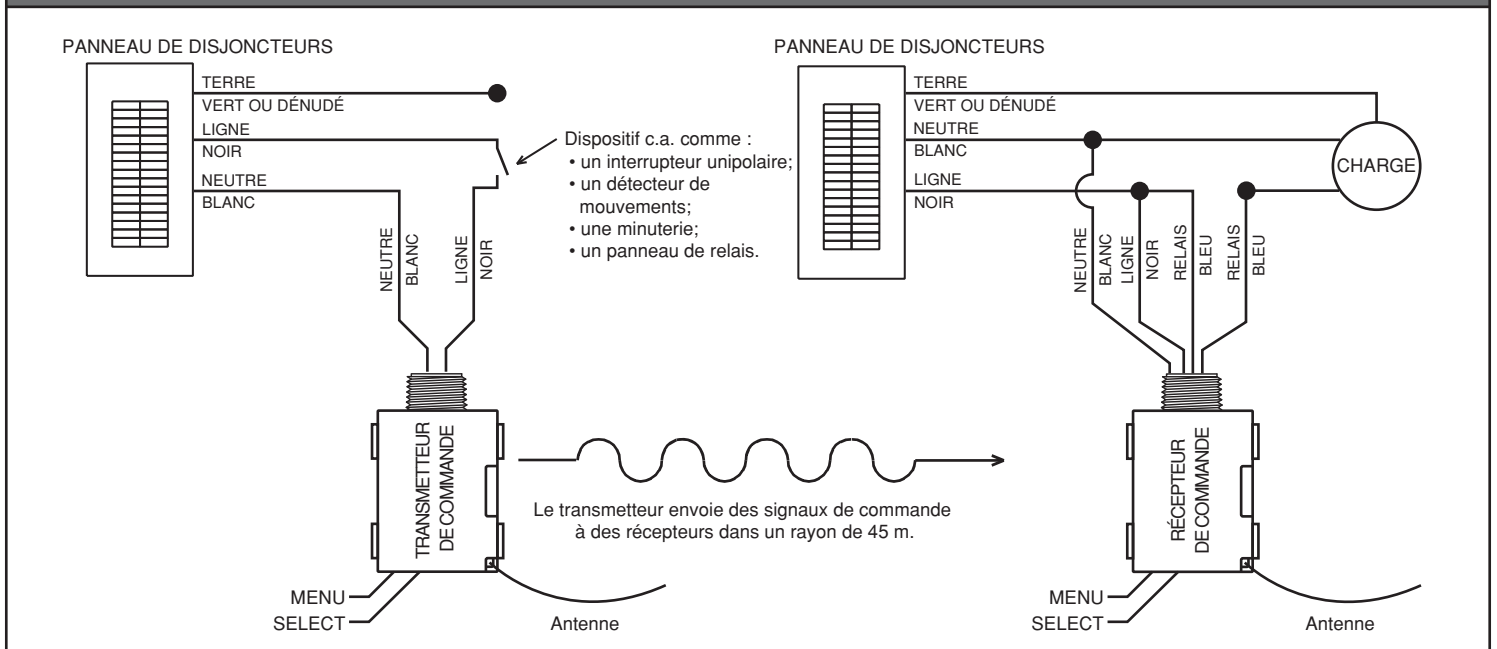
Les récepteurs sortent automatiquement du mode de vérification après 60 secondes d'inactivité.

| FICHE TECHNIQUE                  |  |
|----------------------------------|--|
| Fréquence :                      | 902 MHz  |
| Portée:                          | 50 à 150 pi (15 à 45 m, type)  |
| Alimentation :                   | 100-277 V c.a. à 50/60 Hz  |
| Consommation:                    | < 0,5 W à 120 V c.a.   |
| Sortie:                          | Signaux de commande sans fil   |
| Profil de transmission :         | A5-3F-01, (par défaut)<br>Le bouton MENU transmet des paquets de liaison |
| Adressage :                      | Identificateur réglé en usine<br>(1 sur 4 milliards)                     |
| Températures de fonctionnement : | 32 à 122 °F (0 à 50 °C)  |
| Températures de rangement :      | -4 à 176 °F (-20 à 80 °C)  |
| Humidité relative :              | 10 à 95 % (sans condensation)  |



WEB VERSION

## SCHÉMA DE CÂBLAGE



### DÉCLARATION DE CONFORMITÉ FCC :

#### Module d'émission : SZV-STM300U

Cet équipement a fait l'objet de tests et a été jugé conforme aux normes en matière de dispositifs numériques de classe B, en vertu de la partie 15 des règlements de la FCC, et conforme aux normes en matière de brouillage (NMB) préjudiciable en vertu de la réglementation du ministère canadien des Communications. Ces normes ont été élaborées dans le but d'assurer une protection raisonnable contre le brouillage préjudiciable quand l'équipement est utilisé en milieu résidentiel. Cet équipement génère, utilise et peut irradier de l'énergie haute fréquence; s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux directives, il peut engendrer des perturbations susceptibles de brouiller les radiocommunications. Il est cependant impossible de garantir l'absence de telles perturbations dans une installation donnée. Si cet équipement est source de parasites au niveau des récepteurs radio ou des téléviseurs, ce qu'on peut déterminer en le mettant sous et hors tension, on recommande à l'utilisateur de rectifier la situation en adoptant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- réorienter ou déplacer l'antenne réceptrice;
- augmenter la distance entre l'équipement et le récepteur;
- brancher l'équipement à une prise sur un circuit autre que celui où est branché le récepteur;
- consulter le détaillant ou un technicien expérimenté en matière de radios ou de téléviseurs.

### DÉCLARATION DE CONFORMITÉ D'INDUSTRIE CANADA

#### Module d'émission : 5713A-STM300U

Le présent dispositif est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Son utilisation est autorisée aux deux conditions suivantes :

- (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) ses utilisateurs doivent accepter tout brouillage subi, même si ce dernier est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

**IMPORTANT!** Toute modification apportée sans l'autorisation expresse du responsable de la conformité pourrait avoir pour effet d'annuler les droits d'utilisation du produit. Cet appareil numérique de classe B est conforme à la norme canadienne NMB-003.

### GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS ET EXCLUSIONS

Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 5 ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger les dits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de la dite période de 5 ans, à la **Manufacture Leviton du Canada Limitée, au soin du service de l'Assurance Qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire, (Québec), Canada H9R 1E9**. Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d'œuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelle que manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. **Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée**, mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 5 ans. **Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie.** Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.

**AVIS RELATIF AUX MARQUES :** L'utilisation dans ce document de marques de commerces ou de service, de noms commerciaux, de marques de fabrique et/ou de noms de produits appartenant à des parties tierces est fait aux fins d'information seulement et est ou pourrait être la marque de commerce de leur(s) détenteur(s) respectif(s) ; un tel usage n'implique d'aucune façon une affiliation, un parrainage ou un endossement quelconque.

WEB VERSION